Élargissement 2004: stratégies d'adhésion pour l'environnement avec les pays candidats PECO

1998/2118(COS) - 15/04/1999 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Riitta MYLLER (PSE, FIN) sur la stratégie d'adhésion des PECO à la politique européenne en matière d'environnement, le Parlement européen estime que cette problématique doit être une des priorités majeures des futures négociations. Qui plus est, pour le Parlement, l'adhésion ne sera possible qu'une fois adoptée et mise en oeuvre toute la législation communautaire en matière d'environnement dans ces pays. Il invite la Commission à dresser une liste des aspects les plus importants de la législation européenne que les candidats devraient satisfaire au moment de leur entrée dans l'Union. Le Parlement européen insiste sur le rôle que doit jouer le programme PHARE pour soutenir les pays candidats dans cette voie. Les fonds communautaires devraient être consacrés à la réduction des émissions transfrontalières. Il insiste également pour que l'on lie les questions environnementales des pays de l'Est aux problèmes environnementaux spécifiques de la région baltique. Sur le plan de la sûreté nucléaire, le Parlement estime qu'il est vital d'aligner le niveau des PECO sur les normes internationales en la matière et de fermer les centrales nucléaires en mauvais état. Il faut en outre informer les citoyens de l'état de sûreté nucléaire de leurs pays. Le Parlement insiste également sur la durabilité des infrastructures de l'Est, tant sur le plan de l'énergie que des transports. Par ailleurs, il se réjouit que le niveau de préservation de la nature dans les pays candidats soit aussi élevé que celui existant dans l'Union. Il demande en outre que l'application de la PAC aux pays candidats n'aboutissent pas à des phases de cultures intensives et chimiques qui appauvrissent les sols. Il importe également de mieux informer la population de l'importance d'un environnement durable et de qualité. Enfin, le Parlement se dit convaincu que le processus d'élargissement constitue une occasion majeure d'améliorer l'état de l'environnement dans sa totalité en Europe.